Image not found or type unknown

Demande d'APS avec un diplôme N-1

Par **SARAH HAJJOUBI**, le **18/01/2017** à **16:06**

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai fais une demande d'APS auprès de ma préfecture avec le diplôme que j'ai obtenu en 2016 mais malheureusement ca était refusé car le diplôme n'est pas inscrit dans le RNCP. Donc je leurs ai demandé de demandé une APS avec mon diplôme de master de l'IAE qui date de 2015 mais ils ont refusé en disant que seule le diplôme de l'année en cours est pris en compte pour une demande d'APS.

Pouvez vous me dire si j'ai la possibilité de demander une APS avec un diplôme de N-1, car sans APS c'est difficile aprés de faire un CDS?

merci par avance pour vos retours

Cordialement
S

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés